



**Recherche électorale: développements
récents et application au cas de la Suisse**

Conférence de l'Académie
Cahier XXII, Pascal Sciarini



La conférence publiée ici a été présentée par le professeur Pascal Sciarini lors de la séance du Comité de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales du 13 septembre 2013.

Ce 22^e cahier vise à familiariser le lecteur à la recherche électorale. D'une part, Pascal Sciarini, professeur à l'Université de Genève, Département de science politique et relations internationales, passe d'abord brièvement en revue les modèles classiques d'explication du vote, puis présente sommairement les principales pistes de développement que la recherche électorale a empruntées au cours des dernières décennies. D'autre part, il résume une étude qui permet d'illustrer les développements récents de la recherche électorale.

Das 22. Heft der Akademievorträge hat zum Ziel, die Leserschaft mit der Wahlforschung vertraut zu machen. Hierzu erörtert Pascal Sciarini, Professor an der Universität de Genève, Département de science politique et relations internationales, zum einen in knapper Form die klassischen Modelle der Wahlerklärung. Im Anschluss hieran zeichnet er zusammenfassend die wichtigsten Entwicklungslinien nach, welche die Wahlforschung in den letzten Jahrzehnten durchlaufen hat. Zum anderen stellt er eine Studie vor, die sich als Illustration für die neuesten Entwicklungen in der Wahlforschung heranziehen lässt.

Recherche électorale: développements récents et application au cas de la Suisse

Conférence de l'Académie, cahier XXII

Pascal Sciarini



Cette publication peut être commandée gratuitement auprès de l'éditeur et téléchargée sur www.academies-suisse.ch/communications.

Editeur

Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH),
Hirschengraben 11, 3011 Berne
T + 41 (0)31 313 14 40, info@sagw.ch, www.assh.ch

ISBN 978-3-907835-83-8

Image de couverture

Doreen Bierdel, pixelio.de

Conception graphique

Howald Fosco, Bâle

Mise en page

Delphine Gingin (ASSH), Berne

Impression

Jordi AG, 3123 Belp

Première édition, 2014

© ASSH 2014

Code de citation préconisé:

Académie suisse des sciences humaines et sociales (2014)

Recherche électorale: développements récents et application au cas de la Suisse
Swiss Academies Communications 9 (2).

Conférence de l'Académie de Monsieur le Professeur Pascal Sciarini
Septembre 2013

Introduction

Ce texte poursuit un double objectif. Il vise d'une part à familiariser le lecteur* à la recherche électorale. A cette fin, le texte passe d'abord brièvement en revue les modèles classiques d'explication du vote, puis présente sommairement les principales pistes de développement que la recherche électorale a empruntées au cours des dernières décennies. D'autre part, ce texte résume une étude récente à laquelle j'ai eu l'occasion de contribuer et qui permet d'illustrer les développements récents de la recherche électorale. Dans la mesure où cette étude porte sur la Suisse, je saisirai aussi l'occasion d'évoquer comment la recherche électorale est structurée en Suisse, comment elle est financée et sur quel matériel empirique elle s'appuie.

* Toute désignation de personne, de statut ou de fonction s'entend indifféremment au féminin et au masculin

Les modèles classiques d'explication du vote

Qui vote, et pour quel parti? Cette question est au cœur de la recherche électorale. La recherche électorale est une composante importante d'un champ plus large, le comportement politique, qui est lui-même une des principales sous-disciplines de la science politique. Historiquement, la recherche électorale a été fortement influencée par trois grands modèles d'explication du vote: l'approche socio-structurelle de l'école de Columbia, l'approche psycho-politique de l'école de Michigan et l'approche du choix rationnel de l'école de Rochester. Pour les tenants de l'école de Columbia (Lazarsfeld et al. 1944), «une personne pense, politiquement, comme elle est socialement. Les caractéristiques sociales déterminent les préférences politiques». Selon cette école, la décision de voter pour un parti est donc déterminée par le groupe social auquel on appartient, c'est-à-dire par des *variables sociologiques* lourdes comme le statut socio-économique (le niveau d'éducation, le revenu, la classe sociale), la religion, ou le lieu de résidence: les divisions sociales existant dans un pays ou dans une région constituent autant de bases potentielles que les partis peuvent chercher à mobiliser, afin de conquérir le soutien des électeurs et des électrices.

De son côté, l'école psycho-sociologique de Michigan (Campbell 1960) a mis en avant l'importance des attitudes politiques, et en particulier de *l'identification partisane*. Définie comme un attachement affectif, psychologique, à un parti, l'identification partisane fonctionne comme une sorte de «raccourci cognitif», c'est-à-dire qu'elle offre aux électeurs un moyen simple mais efficace de faire face à la complexité des choix politiques et de donner une cohérence à leur comportement politique ou électoral. Selon le célèbre «entonnoir de causalité» développé par l'école de Michigan, l'identification partisane exerce une influence décisive sur le vote de manière directe et indirecte, c'est-à-dire en interaction avec deux autres facteurs: les attitudes par rapport aux candidats et aux personnalités politiques, et les attitudes par rapport aux enjeux politiques.¹

Enfin, la troisième grande école, dite école de Rochester (Downs 1957, Enelow et Hinich 1984), s'inscrit dans le paradigme plus large du choix rationnel et de l'application d'approches économiques à l'étude des phénomènes et des processus

1 S'identifier à un parti ne signifie pas nécessairement être membre de ce parti, ni même voter pour ce parti à chaque élection, mais dénote néanmoins d'un attachement durable, acquis dans l'enfance par socialisation familiale. Si l'identification partisane est donc source de stabilité, les attitudes par rapport aux candidats et les attitudes par rapport aux enjeux politiques sont, en revanche, susceptibles de fluctuer.

politiques. Cette école conçoit le vote comme un choix fondé sur un calcul de type coût-bénéfice, les électeurs étant supposés choisir le parti (ou le candidat) qu'ils évaluent le plus favorablement – de manière rétrospective ou prospective – c'est-à-dire le parti qui va leur rapporter la plus grande «utilité», au sens économique du terme. Si l'école du choix rationnelle est peut-être moins fameuse que les deux autres approches classiques elle est néanmoins cruciale, car elle a inspiré – et continuer d'inspirer – de nombreux modèles de vote reposant sur le postulat fondamental selon lequel les «acteurs» (dans le cas d'espèce, les citoyens) agissent de manière rationnelle et cherchent à maximiser leur utilité.

Ainsi, toutes les théories spatiales du vote postulent qu'un votant va choisir un parti en fonction de son évaluation de la distance existant entre lui et les partis en compétition du point de vue idéologique ou en matière d'enjeux politiques. C'est-à-dire: un votant va évaluer la distance existant entre sa position sur un enjeu donné (par exemple en matière de dépenses sociale, d'environnement, de fiscalité, de politique à l'égard des étrangers, etc.) et celle des partis en compétition sur ce même enjeu, et s'en servir pour faire son choix électoral. Seule diffère la manière de définir et de mesurer la «distance» existant entre les votants et les partis. Selon le modèle classique, dit modèle «de proximité» (Downs 1957, Enelow et Hinich 1984), un votant va simplement choisir le parti qui est le plus proche de lui sur une (ou plusieurs) dimension(s) politique(s). Selon la conception alternative du modèle «directionnel» Rabinowitz et McDonald 1989), un votant va choisir le parti qui a des préférences similaires aux siennes, mais plus extrêmes.

Les lacunes des modèles classiques et le renouvellement des approches

Les trois grands paradigmes classiques du comportement électoral ont donné lieu à toutes sortes de critiques et de développements. On a par exemple reproché au modèle de Columbia d'être trop déterministe et pas très performant au niveau empirique,² aussi en raison du déclin au cours du temps des variables sociologiques «lourdes» du comportement politique. Le modèle de Michigan a

2 Le pouvoir explicatif des modèles basés sur les seules variables socio-démographiques est généralement modeste et le plus souvent inférieur aux modèles incluant des variables politiques.

quant à lui été critiqué pour sa focalisation excessive sur l'identification partisane, une variable par ailleurs tellement proche du comportement électoral que l'influence de la première sur la seconde en devient quasiment tautologique (Van Deth 1986). On a aussi déploré l'incapacité de cette école à expliquer le comportement de vote des personnes qui ne s'identifient pas à un parti – les indépendants (Dalton 1984). Sur le plan empirique, divers auteurs ont mis en évidence un recul progressif des liens entre groupes sociaux et partis politiques au cours du temps, phénomène résumé par la notion de *désalignement* (Dalton et Wattenberg 2000).³ A ce mouvement peut toutefois répondre l'établissement de nouveaux liens entre les électeurs et les partis, c'est-à-dire un processus de *réalignement* (Kitschelt 1994). Enfin, on a reproché au modèle du choix rationnel d'être trop influencé par les postulats de «l'homo economicus» et de négliger les spécificités de «l'homo politicus», notamment les déterminants non rationnels (culturels, affectifs, émotionnels) du comportement politique, ainsi que le rôle de l'environnement social et politique dans lequel il se produit.

Plus récemment, on a contesté la conception simpliste, homogène, de l'électorat sur laquelle reposent les études classiques du comportement électoral. Certes, ces études prennent en compte les différences de nature sociologique (telles que l'âge, le niveau d'éducation ou la classe sociale) et de nature politique (telles que l'identification partisane, l'idéologie ou les préférences sur les enjeux) de l'électorat, mais elles omettent de considérer le fait que les citoyens et citoyennes se différencient encore les uns des autres sur d'autres aspects majeurs, comme le niveau de compétence politique ou le niveau d'intérêt pour la politique. Ainsi, dans la lignée des études sur la formation de l'opinion (Zaller 1992),⁴ la recherche électorale contemporaine part plus volontiers du présupposé selon lequel l'électorat est *hétérogène* ou *diversifié* (Lachat 2007), et qu'en raison de cette hétérogénéité les électeurs n'ont pas tous recours aux mêmes critères lorsqu'ils évaluent les partis ou les candidats en lice.⁵

3 Ainsi, Franklin et al (1992) ont observé dans presque tous les pays qu'ils ont étudiés une diminution du poids des clivages sociaux dans l'explication du choix électoral. Toutefois, diminution ne signifie pas nécessairement disparition et même si les facteurs socio-structurels jouent un rôle secondaire, ils continuent néanmoins d'influencer la décision de vote (Dalton 2002, Knutsen et Scarbrough 1995).

4 Selon Zaller (1992), le niveau de compétence politique constitue une variable-clé dans les processus de formation des opinions: plus la conscience politique d'une personne est élevée, et plus cette personne est susceptible d'être exposée à un message politique, de le comprendre et donc de le «recevoir».

5 Un important courant de la recherche en comportement politique porte sur les *raccourcis d'information* que les citoyens sont susceptibles de mobiliser pour faire face à la complexité des enjeux et pour prendre ainsi des décisions politiques «raisonnables», sans nécessairement maîtriser tous les tenants et aboutissants de leur choix (Kuklinski et al. 2001, Lupia 1994).

En outre, on a également reproché aux écoles classiques du vote d'être focalisées sur les caractéristiques des électeurs et électrices et de ne pas suffisamment prendre en compte le *contexte* dans lequel ces élections se déroulent: le contexte institutionnel (en particulier le type de système électoral); la nature et le degré de compétition partisane (partis et candidats en présence, alliances électorales, etc.); et les caractéristiques des campagnes électorales et de la couverture médiatique (Curtice 2002, Holbrook 1996). On a fait valoir que la formation de l'opinion en général et du choix électoral en particulier ne se développait pas dans un vide politique, mais au contraire dans un contexte institutionnel et politique bien précis, qui joue également un rôle fondamental. Autrement dit, on a critiqué le fait que la recherche électorale classique se limite aux aspects relevant de la *demande politique*, du côté des électeurs, et de négliger les aspects relevant de l'*offre politique*, du côté des partis et des candidats, qui sont aussi de nature à influencer le comportement électoral.

Une application au cas de la Suisse

La prise en compte de l'hétérogénéité de l'électorat et du contexte dans lequel la formation de l'opinion et des choix électoraux se développe a favorisé un renouvellement des études du comportement électoral.⁶ Ce saut qualitatif a également été favorisé par les progrès enregistrés quant aux méthodes et techniques quantitatives mobilisées. La recherche électorale contemporaine s'appuie en effet sur des méthodes statistiques sophistiquées – et exigeant des compétences élevées de la part des chercheurs. Faire l'inventaire des connaissances récentes acquises grâce à ce renouvellement des approches et des méthodes serait un exercice fastidieux et à vrai dire presque impossible à mener bien, compte tenu de la variété et de la richesse des études en comportement électoral conduites ces dernières années. C'est pourquoi j'ai préféré opter pour la présentation d'une étude qui puisse servir à illustrer les développements récents précités, à savoir la prise en compte du rôle de l'offre politique et des différences existant entre les électeurs en termes de motivation et de compétence (Gerber et al. à paraître).

6 Un renouvellement analogue vaut également en ce qui concerne l'étude du comportement dans les votes de démocratie directe, un domaine évidemment particulièrement important dans le contexte suisse, compte tenu du degré de développement de la démocratie directe et de la fréquence élevée des votations (voir notamment Kriesi 2005, Sciarini et Tresch 2011).

Le point de départ de cet article est la célèbre affirmation de Valdimer O. Key (1966) – un autre pionnier de la discipline – selon laquelle «les votants ne sont pas fous». Dans un livre publié à titre posthume, Key (1966) prend la défense des votants et argumente que ceux-ci se comportent de manière rationnelle et responsable, pour autant que les partis politiques leur en donnent l'occasion. Selon lui, l'électorat fonctionne comme une sorte de caisse de résonance («echo chamber»), qui reflète les alternatives offertes par les partis. Ce ne sont donc pas les électeurs, mais les partis, qu'il faut blâmer si les décisions de vote manquent de cohérence: si les partis n'offrent pas des choix politiques clairs, les votants sont forcément dans l'incapacité de choisir de manière éclairée; c'est seulement si les partis défendent des positions politiques distinctes et offrent des alternatives claires aux votants, que ces derniers seront en mesure de choisir le parti le plus proche de leur propre position.

Dans notre étude, nous avons repris à notre compte cette hypothèse générale en la transposant du niveau du système de partis – ce que Key nommait la «clarté des alternatives» – à celui des partis politiques pris séparément – ce que nous nommons la «clarté du profil des partis».⁷ Selon notre définition, un parti politique présente un profil politique clair s'il défend une position distincte de celle des autres partis sur un enjeu donné *et* s'il existe une forte unité de vue au sein de ce parti sur cet enjeu. D'un côté, un parti qui ne défend pas une position distincte peut difficilement se différencier de ses compétiteurs. D'un autre côté, un parti qui adopte une position distincte mais qui est divisé en son sein ne présente pas non plus un profil clair: ses divisions internes auront les mêmes effets qu'une absence de position distincte, à savoir qu'ils vont brouiller les messages délivrés aux électeurs et, par conséquent, affaiblir leur capacité à évaluer le parti en question. Selon notre première hypothèse de recherche, l'influence du vote d'enjeu dépend donc de la clarté du profil d'un parti: plus un parti est clairement profilé sur un enjeu, plus cet enjeu influencera le vote pour ce parti.

A côté de la prise en compte d'un facteur relevant de «l'offre politique» (le degré de clarté du profil des partis), notre étude a également intégré un facteur relevant de la «demande politique», c'est-à-dire des caractéristiques des électeurs. La recherche électorale a montré que les différences existant d'un électeur à l'autre en termes de «compétence politique», c'est-à-dire de motivation politique et de connaissances politiques, avaient des conséquences importantes sur la manière dont les électeurs forment leur opinion. Intuitivement, on imagine aisément que

7 Les deux concepts sont étroitement liés: il ne peut pas y avoir d'alternatives claires si les partis n'ont pas un profil clair et distinct les uns des autres.

des électeurs plus motivés et mieux informés seront davantage en mesure de connaître les positions des partis sur les divers enjeux politiques et, par conséquent, plus susceptibles de faire leur choix électoral sur cette base, que les électeurs peu motivés et faiblement informés.

Plus précisément, nous faisons l'hypothèse que la compétence politique influence le choix électoral en interaction avec la clarté du profil d'un parti sur un enjeu donné. Si un parti a un profil clair, la compétence politique ne va guère faire de différence, car dans une telle situation même les votants les moins motivés et les moins compétents seront à même de connaître la position du parti et d'évaluer le parti en conséquence. Par contre, si un parti a un profil peu clair, seuls les électeurs les plus compétents seront capables d'identifier – approximativement – la position du parti. Selon cette seconde hypothèse, lorsque le profil du parti sur un enjeu est peu clair, plus le degré de compétence politique des votants est élevé, plus l'impact de cet enjeu sur le choix électoral sera élevé. Si un parti a un profil clair, la compétence des votants n'a pas d'importance.

Matériel empirique et indicateurs

Pour tester ces deux hypothèses, nous avons utilisé des données issues des enquêtes dites *Selects*, pour «Swiss electoral studies». Le projet *Selects* est né en 2005 à l'initiative des instituts de science politique des Universités de Berne, Genève et Zurich (Farago 2005), instituts qui collaboraient déjà précédemment dans le cadre des analyses VOX conduites après chaque votation fédérale. Le projet *Selects* a depuis été transféré au Centre de compétences suisse en sciences sociales (FORS).⁸ Financées par le FNS, les enquêtes électorales sont conduites depuis 1995 à l'occasion de chaque nouvelle élection fédérale, soit tous les quatre ans. Font notamment partie du dispositif d'enquêtes un sondage d'opinion post-électoral conduit auprès d'un échantillon représentatif de la population suisse⁹ et

8 En parallèle, une commission regroupant des représentants des milieux académiques et de l'administration fédérale (Chancellerie fédérale et Office fédéral de la statistique), la Commission *Selects*, a été créée afin d'orienter et de superviser les études électorales en Suisse. Avant le transfert du projet *Selects* au Centre de compétences suisse en sciences sociales, cette commission était rattachée à l'Académie suisse des sciences humaines et sociales. L'auteur de ce texte est depuis 2008 le président de la Commission *Selects*.

9 Jusqu'en 2007, l'échantillon national comportait 2'000 personnes. Depuis 2007, il inclut un sur-échantillonnage des petits cantons, afin d'avoir au moins 100 répondants dans chaque canton. De plus, dans trois cantons (Genève, Tessin et Lucerne), le nombre de personnes interrogées est de 600. Au total, le nombre de personnes interrogées dans l'enquête de 2007 s'élève ainsi à 4392 interviews.

une enquête auprès des candidats à l'élection au Conseil national et au Conseil des Etats (voir notamment Lutz 2008). Nous avons utilisé le sondage post-électoral pour mesurer les caractéristiques des votants et les préférences, et l'enquête auprès des candidats pour mesurer le profil politique des partis. Nous nous sommes concentrés sur les cinq principaux partis suisses qui concouraient en 2007: les quatre partis gouvernementaux (Parti radical, Parti démocrate-chrétien, Parti socialiste et UDC), ainsi que les Verts.

La variable centrale de notre analyse, la «variable à expliquer», est le choix électoral. Jusqu'à une date récente, le choix électoral était le plus souvent mesuré dans les études électorales par la décision de vote (on demandait simplement aux votants pour quel parti ils ont voté). De plus en plus d'études tendent à appréhender les préférences partisans dans une perspective plus large et à utiliser pour ce faire une mesure alternative, basée sur la *probabilité* de voter pour un parti. Plutôt que de nous limiter *au* parti pour lequel les votants ont effectivement voté, nous nous intéressons ainsi *aux* partis pour lesquels ils pourraient potentiellement voter. Dans les enquêtes *Selects*, les personnes interrogées sont invitées à indiquer, sur une échelle de 0 à 10, les chances qu'elles «votent un jour pour le parti X». Cette mesure de la probabilité de vote est posée pour les principaux partis politiques.

La probabilité de vote présente deux avantages. D'une part, elle est étroitement liée au choix électoral, si bien qu'étudier la probabilité de vote équivaut presque à étudier le choix électoral (Sciarini 2010). D'autre part, tout en étant très proche du choix électoral, la probabilité de vote ne souffre pas des mêmes inconvénients. D'abord, le choix électoral nous informe seulement sur la préférence «absolue» d'un électeur (le parti auquel cet électeur a accordé son vote), alors que la probabilité de vote nous permet de mesurer ses préférences «relatives» et de comparer la probabilité que cet électeur vote pour un parti plutôt que pour un autre parti. Ensuite, pour les petits partis le choix électoral pose des problèmes statistiques, en raison du faible nombre de personnes ayant pris part au scrutin *et* ayant voté pour un petit parti. La probabilité de vote ne connaît pas ce problème puisque les petits partis sont évalués par le même nombre de répondants que les grands partis.

En ce qui concerne les «enjeux politiques», nos données nous informent sur les deux principales dimensions qui composent l'espace politique en Suisse (Kriesi et al. 2008, Nicolet et Sciarini 2010): le conflit économique classique relatif au degré souhaité d'intervention de l'Etat et du marché («laisser-faire») dans l'économie, conflit qui se manifeste notamment dans les enjeux de type redistributif (as-

surances sociales, fiscalité, justice sociale, etc.); un conflit culturel relatif au degré de d'ouverture de la Suisse vis-à-vis du monde extérieur et de modernisation des institutions (Brunner et Sciarini 2002, Giugni et Sciarini 2009, Kriesi et al. 2008).

Plus concrètement, dans l'enquête *Selects* nous avons demandé aux personnes interrogées d'exprimer leurs préférences sur des échelles de 1 à 5 concernant, d'une part, un enjeu relatif à la fiscalité (faut-il taxer davantage les hauts revenus ou pas?) et, d'autre part, un enjeu relatif à l'ouverture internationale de la Suisse (faut-il adhérer à l'Union européenne (UE) ou au contraire faire cavalier seul?). En plus de ces deux enjeux spécifiques (fiscalité, adhésion à l'UE), nous utilisons une troisième mesure, l'auto-positionnement sur l'échelle gauche-droite (1 à 10), qui peut être considérée comme la résultante ou la synthèse des diverses lignes de conflits existant dans le système de partis. En outre, les répondants n'étaient pas seulement invités à exprimer leurs propres préférences sur ces trois types d'enjeux (fiscalité, UE et gauche-droite), mais aussi à indiquer où les cinq principaux partis politiques suisses se situent selon eux sur ces trois mêmes enjeux. Sur cette base, nous avons pu calculer pour chaque votant la distance le séparant de chacun des cinq partis, et ceci pour chacun des trois enjeux.

Notre mesure du degré de compétence politique des votants inclut deux éléments, un élément motivationnel et un élément cognitif. L'élément motivationnel est mesuré par l'intérêt pour la politique exprimé par les répondants. L'élément cognitif se rapporte aux connaissances politiques des votants et se base sur quatre questions factuelles: connaissance du nombre de partis représentés au Conseil fédéral, du nom du Président de la Confédération, du nombre de sièges détenus par le canton de domicile au Conseil national et du nombre de signatures nécessaires pour lancer une initiative populaire. Les deux échelles (de motivation et de connaissances) sont ensuite fusionnées dans une échelle de compétence politique.

Pour caractériser le degré de clarté du profil des partis, nous nous sommes servis de l'enquête auprès des candidats aux élections fédérales, à laquelle 54% d'entre eux ont répondu. A partir des réponses des candidats, nous avons calculé la position moyenne de chacun des cinq partis sur les trois enjeux évoqués précédemment (fiscalité, UE, gauche-droite). La distance existant entre la position d'un parti et celle des autres partis sur un enjeu donné permet de mesurer combien un parti occupe une position distincte sur cet enjeu, tandis que la dispersion à l'intérieur du parti nous renseigne sur son degré d'unité (ou de division) sur cet enjeu. Comme je l'ai expliqué plus haut, position distincte et unité sont les deux critères permettant d'évaluer la clarté du profil d'un parti. Le tableau 1

présente le résultat de cette caractérisation du degré de clarté des partis sur les trois enjeux considérés.

Tableau 1: Degré de clarté des partis politiques suisses (2007)

	Echelle gauche-droite	Adhésion à l'Union européenne	Taxation des hauts revenus
PS	modéré	élevé	élevé
Verts	modéré	modéré	élevé
PDC	faible	faible	faible
PLR	faible	faible	modéré
UDC	élevé	élevé	élevé

Source: Gerber et al. (à paraître)

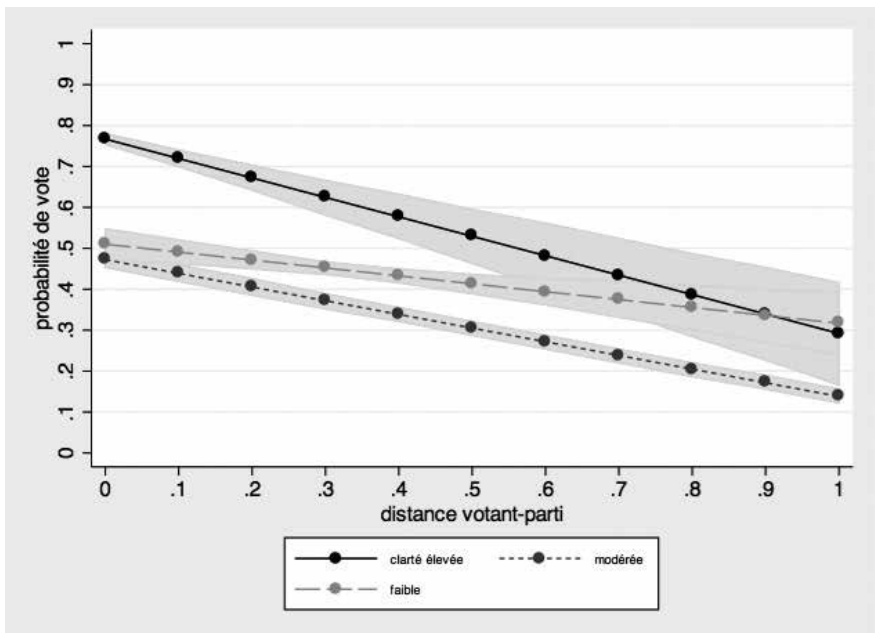
Selon nos mesures, l'UDC est clairement profilé sur chacun des trois enjeux et apparaît de ce fait comme le parti le plus profilé. Ce résultat ne surprendra pas les observateurs de la politique suisse, car des positions tranchées sur les enjeux et une ligne de parti claire sont au cœur de la stratégie électorale de l'UDC (Kriesi et Sciarini 2004).¹⁰ Vient ensuite le Parti socialiste (PS), clairement profilé sur deux enjeux, et modérément sur le troisième. A l'inverse, le Parti libéral radical (PLR) et, surtout, le Parti démocrate-chrétien (PDC) apparaissent comme les partis les moins clairement profilés: ils se concurrencent mutuellement, ils subissent la concurrence de partis à leur droite et à leur gauche, et ils sont en plus relativement divisés à l'interne, en particulier en ce qui concerne l'enjeu européen.

¹⁰ Ce profil très clair est la conséquence directe de la «radicalisation» de l'UDC, c'est-à-dire de sa transformation d'un parti agrarien en un parti de droite national-populiste au cours des deux dernières décennies (Mazzoleni 2003).

Résultats

Les analyses que nous avons conduites se basent sur des régressions linéaires multi-variées, dont je résume les principaux résultats. Conformément à notre première hypothèse, le degré de clarté du profil des partis sur un enjeu donné influence la manière dont les votants utilisent cet enjeu pour évaluer ces partis. Plus concrètement, plus un parti est profilé sur un enjeu, plus l'impact de cet enjeu sur la probabilité de voter pour ce parti est élevé. Le graphique 1 illustre cet effet à l'exemple des préférences en matière d'adhésion à l'UE. Ce graphique montre comment la distance entre un votant et un parti sur l'enjeu européen influence la probabilité de voter pour ce parti, en fonction du niveau de clarté du profil du parti (faible, modérée, élevée) sur cet enjeu.

Graphique 1: Impact de la distance votant-parti en matière d'adhésion à l'Union européenne sur la probabilité de voter pour le parti, selon la clarté du profil du parti



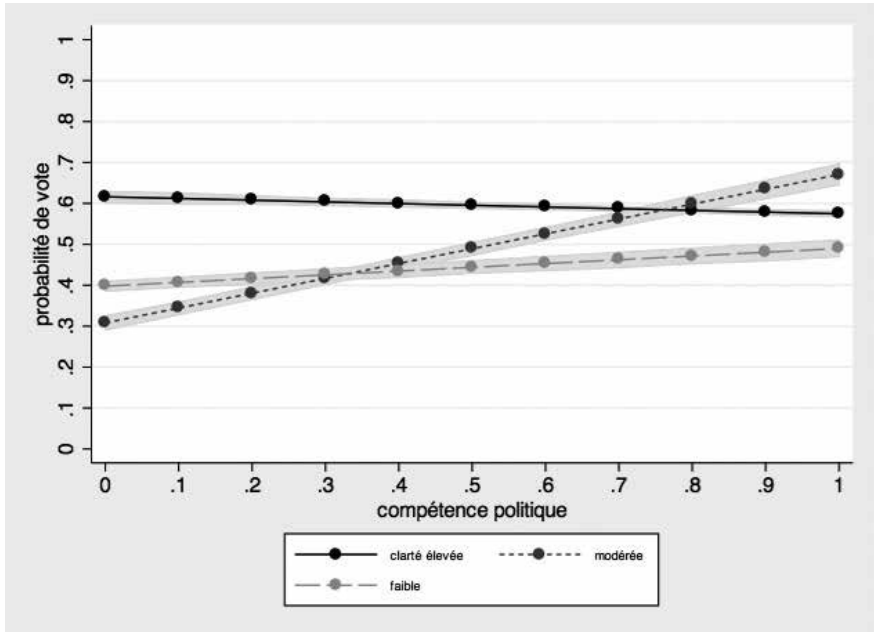
Source: Gerber et al. (à paraître)

D'un côté, les trois courbes montrent que, quel que soit le degré de clarté du profil du parti, plus un votant se distancie de la position d'un parti du point de vue de l'adhésion à l'UE (soit un déplacement de la gauche vers la droite de l'axe horizontal), plus la probabilité que ce votant vote pour le parti correspondant diminue. D'un autre côté, on voit bien que la pente de la courbe est la plus forte lorsque le profil est le plus clair et la moins forte lorsque le profil est le moins clair. Plus précisément, lorsque le profil du parti n'est pas clair la probabilité de voter pour un parti augmente de moins de 20 points de pourcentage lorsque l'on passe d'un extrême à l'autre de l'axe horizontal. L'augmentation correspondante est de 30 points de pourcentage lorsque le profil du parti est modérément clair et de 45 points de pourcentage lorsque ce profil est très clair.

Des effets de même ampleur se manifestent pour les deux autres enjeux. Ainsi, nos résultats confirment que lorsque les votants utilisent davantage la distance existant entre leur propre préférence sur un enjeu et leur perception de la position d'un parti sur ce même enjeu en tant que critère de choix lorsque le profil du parti concerné est clair, que lorsqu'il est peu ou pas clair.

Les résultats des tests relatifs à notre seconde hypothèse portant sur les effets modérateurs de la compétence politique des individus sont plus subtils que prévu. Pour rappel, selon notre hypothèse, la compétence politique conditionne la formation de l'opinion lorsque le profil du parti est peu clair, mais ne joue pas de rôle lorsque le profil du parti est moyennement clair ou très clair. Selon nos résultats, c'est en fait uniquement lorsque le profil du parti est modérément clair que la compétence politique des votants joue un rôle. Le graphique 2 illustre ce phénomène à l'exemple du conflit gauche-droite.

Graphique 2: Impact des préférences gauche-droite sur la probabilité de voter pour le parti, selon la clarté du profil du parti et le niveau de compétence politique des votants



Source: Gerber et al. (à paraître)

Conformément à notre hypothèse, lorsque le profil du parti est très clair, le degré de compétence politique des votants ne joue aucun rôle dans l'évaluation des partis: que le votant soit très peu compétent (extrême gauche de l'axe horizontal) ou très compétent (extrême droite de l'axe), ceci n'influence pas sa probabilité de voter pour le parti concerné.¹¹ De même, mais contrairement à notre hypothèse, la compétence des votants ne joue pas non plus de rôle lorsque le parti est faiblement profilé. En revanche, comme l'indique la courbe relative aux partis modérément profilés, pour ces partis la compétence politique des votants fait une différence: plus le votant est compétent, et plus sa probabilité de voter pour le parti concerné est élevée; la différence est de près de 40 points de pourcentage

11 Ou, pour être plus précis, ceci n'influence pas l'impact de la distance entre ce votant et un parti sur l'axe gauche-droite sur la probabilité de ce vent de soutenir ce parti.

entre un votant incompetent et un votant compétent. A nouveau, les résultats pour les deux autres enjeux (fiscalité et adhésion à l'UE) sont très similaires à ceux présentés dans le graphique 2.

Comment expliquer que la compétence politique des votants joue un rôle lorsqu'un le profil d'un parti est modérément clair, mais pas lorsque ce profil est très clair ou très peu clair? Lorsque le profil d'un parti est très clair, l'argument que nous avons avancé à l'appui de notre hypothèse est probablement valable: dans ce cas, le profil du parti est tellement clair et donc connu de tous que même les votants les moins compétents sont capables de situer un parti et de l'évaluer en conséquence. A l'inverse, lorsque le profil d'un parti est particulièrement peu clair, il est vraisemblable que les signaux que ce parti envoie aux votants sont tellement flous et/ou tellement ambigus que même les votants les plus compétents sont incapables de situer correctement le parti – et de décider d'accorder ou non leur soutien à ce parti. Dans ces deux cas extrêmes (lorsque le profil du parti est très clair ou très peu clair), la compétence politique des votants ne peut pas influencer le processus de choix électoral. C'est seulement lorsque le profil d'un parti est modérément clair qu'il y a suffisamment – mais pas trop – d'informations et que la compétence politique peut exercer ses effets.

Conclusion

L'étude dont j'ai résumé les principaux résultats s'inscrit dans la tendance récente en recherche électorale de prendre davantage en compte le rôle du contexte et de l'offre politique en général, et des caractéristiques des partis en particulier, dans le cas d'espèce le rôle de la clarté de profil des partis. Alors que les partis sont au cœur des études électorales, ces dernières ont souvent ont eu tendance à privilégier les caractéristiques des votants et à négliger le rôle des caractéristiques des partis.

Notre étude confirme l'intuition fondamentale de Valdimir O. Key, selon laquelle «les votants ne sont pas fous», mais sont au contraire capables de se comporter de manière rationnelle et responsable, pour autant que les partis leur en donnent la possibilité en leur offrant des choix clairs. Plus un parti est clairement profilé sur un enjeu, plus cet enjeu a un impact sur l'évaluation des partis. En sus des implications scientifiques de notre étude, celle-ci a également des implications pratiques. D'abord, elle suggère qu'en défendant des positions claires les partis peuvent fortement influencer (améliorer) le processus de formation de l'opinion. Ensuite, elle confirme que le profil des partis joue un rôle en interaction avec la compétence des votants. En particulier, elle montre qu'un profil partisan clair peut «compenser» les différences de compétence politique et aider ainsi les votants, qu'ils soient compétents ou non, à voter en connaissance de cause.

Bibliographie

- Brunner, Matthias et Sciarini, Pascal (2002). «L'opposition ouverture-traditions.» In Hug, Simon et Pascal Sciarini (eds.) *Changements de valeurs et nouveaux clivages politiques en Suisse*. Paris: L'Harmattan: 29-93.
- Campbell, Angus, Converse, Philip E., Miller, Warren E., et al. (1960). *The American Voter*. New York: John Wiley.
- Curtice, John (2002). «The state of election studies: mid-life crisis of new youth?» *Electoral Studies* 21: 161-168.
- Dalton, Russell J. (1984). «Cognitive mobilization and partisan dealignment in advanced industrial democracies.» *Journal of Politics* 46(1): 264-284.
- Dalton, Russell J. (2002). «Political Cleavages, Issues, and Electoral Change.» In LeDuc, Lawrence, Richard G. Niemi and Pippa Norris (eds.) *Comparing Democracies 2: New Challenges in the Study of Elections and Voting*. Londong: Sage: 189-209.
- Dalton, Russell J. and Wattenberg, Martin P. (2000). *Parties Without Partisans: Political Change in Advanced Industrial Democracies*. Oxford: Oxford Univ. Press.
- Downs, Anthony (1957). *An economic theory of democracy*. New York: Harper and Row.
- Enelow, James M., and Hinich, Melvin J.. 1984. *The spatial theory of voting: An introduction*. New York, NY: Cambridge University Press.
- Farago, Peter (1995). «Wahlforschung in der Schweiz. Der Neubeginn.» *Schweizerische Zeitschrift für Politikwissenschaft* 1(4): 121-130.
- Franklin, Mark N., Mackie, Thomas T. and Valen, Henry, Eds. (1992). *Electoral change: Responses to evolving social and attitudinal structures in western Europe*. Cambridge: Cambridge Univ. Press.
- Gerber, Dominik (forthcoming). Voters are not fools, or are they? Party profile, political sophistication and party choice. *European political science review*.
- Giugni, Marco et Sciarini, Pascal (2009). «Polarisation et politisation en Suisse.» In Suter, Christian et al. (eds.) *Rapport social 2008*. Zurich: Seismo.
- Holbrook, Thomas M. (1996). *Do campaigns matter?* Thousand Oaks: Sage
- Key, Valdimer O. (1966). *The responsible electorate: rationality in presidential voting 1936-1960*. Cambridge: Belknap Press of Harvard University Press.
- Kitschelt, Herbert (1994). *The Transformation of European Social Democracy*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Knutsen, Oddbjorn and Scarbrough, Elinor (1995). «Cleavage Politics.» In Van Deth, Jan W. and Elinor Scarbrough (eds.) *The Impact of Values*. Oxford: Oxford University Press: 492-523.
- Kriesi, Hanspeter (2005). *Direct Democratic Choices: The Swiss Experience*. Lanham, MD: Lexington Books.
- Kriesi, Hanspeter, Grande, Edgar, Lachat, Romain, Dolezal, Martin, Bornschier, Simon and Frey, Timotheos (2008). *West European Politics in the Age of Globalization*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Kuklinski, James H., Quirk, Paul J., Jerit, Jennifer, et al. (2001). «The Political Environment and Citizen Competence.» *American Journal of Political Science* 45(2): 410-424.

- Lachat, Romain (2007). *A heterogeneous electorate. Political sophistication, predisposition strength, and the voting decision process*. Baden-Baden: Nomos.
- Lazarsfeld, Paul F., Berelson, Bernard and Gaudet, Hazel (1944). *The People's Choice*. New York: Columbia University Press.
- Lupia, Arthur (1994). «Shortcuts versus Encyclopedias: Information and Voting Behavior in California Insurance Reform Elections.» *American Political Science Review* 88(1): 63-76.
- Lutz, Georg (2008). *Elections Fédérales 2007: Participation et choix électoral*. Lausanne: FORS (Swiss foundation for research in social sciences).
- Mazzoleni, Oscar (2003). *Nationalisme et populisme en Suisse. La radicalisation de la «nouvelle» UDC*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, Collection «Le savoir suisse».
- Nicolet, Sarah and Sciarini, Pascal (eds.) (2010). *Le destin électoral de la gauche: le vote socialiste et vert en Suisse*. Genève: Georg.
- Rabinowitz, George, and Stuart E. MacDonald (1989). «A Directional Theory of Issue Voting.» *American Political Science Review* 83(1): 93-121.
- Van Deth, Jan W. (1986). «A Note on Measuring Political Participation in Comparative Research.» *Quality and Quantity* 120: 261-272.
- Sciarini, Pascal (2010). «Le potentiel électoral des partis de gauche.» In Nicolet, Sarah et Pascal Sciarini (éds.) *Le destin électoral de la gauche. Le vote socialiste et vert en Suisse*. Genève: Georg, pp. 87-129.
- Sciarini, Pascal, and Anke Tresch (2011). «Campaign Effects in Direct-Democratic Votes in Switzerland.» *Journal of Elections, Public Opinion and Parties* 21(3): 333-57.
- Zaller, John (1992). *The Nature and Origins of Mass Opinion*. Cambridge: Cambridge University Press.



Pascal Sciarini

Pascal Sciarini, né le 6 avril 1963, est marié et père de deux enfants. Il a étudié à l'Université de Genève et a obtenu son doctorat en 1994 pour une thèse consacrée aux défis posés au système politique suisse par la libéralisation de la politique agricole dans le cadre du GATT-OMC et de l'intégration européenne. Il a d'abord été professeur extraordinaire à l'Institut européen de l'Université de Bâle (en 1999), puis professeur ordinaire pendant cinq ans à l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), avant de revenir en 2005 à l'Université de Genève, à la tête de la chaire de Politique suisse et comparée. Dès son arrivée et jusqu'en 2010, il a été le Directeur du Département de science politique et relations internationales.

Pascal Sciarini est le fondateur et le Président (depuis 2005) du Programme doctoral en science politique financé par la CUSO. Depuis 2008, il préside la Commission Selects (Swiss electoral studies) chargée d'orienter et de superviser la recherche électorale en Suisse. Il est membre du comité de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales et de l'Association suisse de science politique.

Ses recherches portent principalement sur la politique suisse, qu'il aborde à la fois dans une perspective «macro» (politique européenne et européanisation, processus de décision, démocratie directe, fédéralisme) et dans une perspective «micro» (comportement politique et électoral, formation de l'opinion). Il a publié une cinquantaine d'articles scientifiques dans les revues internationales en science politique.

Il est co-éditeur et contributeur du Manuel de la politique suisse – Handbuch der Schweizer Politik (2014, NZZ Libro). Il vient d'achever un ouvrage collectif consacré à la structure du pouvoir et aux processus de décision en Suisse: Sciarini, Pascal et al. *Still a consensus democracy? Decision-making structures and processes in Switzerland* (book manuscript).

Aus der Reihe der Akademievorträge Dans la série des Conférences de l'Académie

Bisher erschienen/Numéros parus

Linder, Wolf (2000), *Licht und Schatten über der direkten Demokratie*, Heft I.

von Arburg, Hans Georg (2000), *Seelengehäuse – Konsensus im Dissensus? Der Physiognomikstreit zwischen Lavater und Lichtenberg im Lichte der französischen Psychiatrie des frühen 19. Jahrhunderts*, Heft II.

Holderegger, Adrian (2000), *Bemerkungen zum «Übereinkommen über Menschenrechte und Biomedizin» und zum «Vorentwurf für ein Bundesgesetz über genetische Untersuchungen beim Menschen»*, Heft III.

Holzhey, Helmut (2001), *Armut als Herausforderung der Anthropologie. Eine geschichtlich-systematische Besinnung*, Heft IV.

Ris, Roland (2001), *Le gong, le chat, le sphinx: approches de la poésie tardive de Rilke*, Heft V.

Engler, Balz (2001), *Shakespeare als Denkmal*, Heft VI.

Marchand, Jean-Jacques (2002), *La politologie naissant de l'historiographie: composantes formelles du renouveau d'une science à la Renaissance italienne*, Heft VII.

Reinhardt, Volker (2002), *Jacob Burckhardt und die Erfindung der Renaissance. Ein Mythos und seine Geschichte*, Heft VIII.

Haber, Wolfgang (2002), *Kulturlandschaft zwischen Bild und Wirklichkeit*, Heft IX. (Vergriffen)

Paravicini Bagliani, Agostino (2003), *La genèse du sabbat des sorciers et des sorcières*, Heft X.

Robiglio, Andrea; Iribarren, Isabel (2004), *Aspetti della nozione di «communis doctrina» all'inizio del XIV secolo and Durandus and Durandellus: The Dispute*

behind the Promotion of Thomist Authority, with an introduction by Ruedi Imbach, Heft XI.

Berthoud, Anne-Claude (2004), *Ces obscurs objets du discours*, Heft XII.

Widmer, Jean-Claude (2005), *Warum gibt es manchmal sprachkulturelle Unterschiede?*, Heft XIII.

Bätschmann, Oskar (2006), *Ferdinand Hodler: Bilder der Alpen*, Heft XIV.

Schmid, Beatrice (2006), *Ladino (Judenspanisch) – eine Diasporasprache*, Heft XV.

Kollmar-Paulenz, Karénina (2007), *Zur Ausdifferenzierung eines autonomen Bereichs Religion in asiatischen Gesellschaften des 17. und 18. Jahrhunderts: Das Beispiel der Mongolen*, Heft XVI.

Zimmerli, Ulrich (2008), *Parlamentarische Oberaufsicht im 21. Jahrhundert*, Heft XVII.

de Pury-Gysel, Anne (2008), *Die römische Orgel aus Avenches/Aventicum*, Heft XVIII.

Pekarek Doehler, Simona (2010), *La parole-en-interaction: langage, cognition et ordre social*, Heft XIX.

Naef, Silvia (2011), *Les arts visuels dans le monde arabe entre globalisation et spécificités locales*, Heft XX.

Schmid, Walter (2013), *Forschung an den Fachhochschulen*, Heft XXI.

SAGW

Die Schweizerische Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften (SAGW) vermittelt, vernetzt und fördert die geistes- und sozialwissenschaftliche Forschung in der Schweiz. Ihr gehören 60 Fachgesellschaften und rund 20 Kommissionen an und sie leitet mehrere grosse Forschungsunternehmen. Sie versteht sich als Mittlerin zwischen Forschenden und wissenschaftlich interessierten Personen einerseits und politischen EntscheidungsträgerInnen, Behörden und einer breiteren Öffentlichkeit andererseits. Die SAGW verfügt über ein Budget von rund 10 Millionen Franken und wird von einem Vorstand mit 18 Mitgliedern aus Wissenschaft, Politik und Verwaltung geleitet. Im Generalsekretariat arbeiten 13 Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter.

ASSH

L'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH) communique, coordonne et encourage la recherche en sciences humaines et sociales en Suisse. En tant qu'organisation faitière, elle regroupe 60 sociétés savantes et 20 commissions scientifiques. Elle dirige également plusieurs entreprises de recherche de taille importante. L'ASSH fonctionne comme intermédiaire entre d'une part des chercheurs et des personnes intéressées au domaine scientifique, et, d'autre part, les organes exécutifs, les autorités et le grand public. Disposant d'un budget annuel de 10 millions de francs environ, elle est dirigée par un Comité de dix-huit membres issus de la communauté scientifique, de la politique et de l'administration. Le Secrétariat général compte treize collaboratrices et collaborateurs.

